

Le député de Prince-Albert a été assez aimable de me parler de cette question avant de l'inscrire au *Feuilleton* et de me dire qu'il s'agirait d'une question exigeant une réponse orale, parce que, à son avis, le sujet comporte un intérêt public suffisant pour nécessiter plus qu'une simple réponse officielle. Il semble que quelqu'un qui lui a écrit a acheté au Jasper Park Lodge un timbre de 4c. pour 5c. à un de ces distributeurs automatiques. C'est le timbre que l'honorable représentant de Digby-Annapolis-Kings (M. Nolan) a critiqué l'autre soir. On s'est demandé ce qu'il représentait. Je l'ai examiné de nouveau à la lumière du jour et j'y trouve une ressemblance frappante avec l'honorable représentant de Digby-Annapolis-Kings attendant la prorogation du Parlement. On lit à l'endos, toutefois, *U.S. postage stamps, sanitary packaged. Save a trip to the post office. Printed in U.S.A.*

Eh bien, je pense qu'il est absolument condamnable que des distributeurs automatiques vendent des timbres canadiens au Canada dans des carnets de ce genre. Pour ce qui est de ce cas particulier, une enquête sera faite incontinent.

Il convient, je crois, de dire à la Chambre par la même occasion que ces distributeurs automatiques de timbres ont causé beaucoup de difficultés non seulement au ministère des Postes mais à d'autres encore. Moi-même j'en ai fait l'expérience à deux reprises dans les aéroports, perdant 15 ou 20 cents sans même obtenir de timbres. J'en ai gardé un mauvais souvenir. C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer que le Conseil du trésor a approuvé l'autre jour l'achat par le ministère des Postes lui-même de machines qui, croyons-nous, fonctionneront bien et qu'on mettra dans les salles publiques des bureaux de poste et de certains autres immeubles. On pourra obtenir cinq timbres de 5c. pour 25c.

Si les députés apprennent que d'autres machines de ce genre sont défectueuses, la Poste aimerait à en être informée.

M. Winch: Qu'il me soit permis de poser une autre question au ministre. Il a dit, si j'ai bien compris, que le ministère s'est procuré ou est en train de se procurer des machines fonctionnant efficacement, à l'usage des aéroports et autres lieux publics. Le ministre sait sans doute,—ou peut-être l'ignore-t-il,—que j'ai été en rapport avec le ministère des Postes pendant près d'un an à propos d'un Américain qui a vendu des machines en Colombie-Britannique, surtout à Vancouver, et qui, à mon avis, a agi de façon

fort malhonnête, car ses clients ne savaient pas...

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Winch: Excusez-moi, monsieur l'Orateur. Comme je suis toujours respectueux de vos décisions, me permettez-vous de poser cette question? Qu'advient-il aux Canadiens qui ont placé leur argent dans ces machines? Vont-ils perdre leur placement? Se peut-il que des citoyens canadiens qui ont acheté d'anciennes machines perdront l'argent qu'ils y ont affecté?

L'hon. M. Pickersgill: Toutes les machines qui existent en ce moment, à l'exception d'une ou deux qui appartiennent au ministère des Postes, qui s'en sert à titre expérimental, sont la propriété de particuliers. Le ministère des Postes n'a aucunement l'intention d'intervenir en ce qui concerne l'usage de ces machines, sauf lorsqu'elles fonctionnent de cette façon, comme celle de Jasper. Tant que la machine fonctionne convenablement et qu'on obtient un timbre de 4c. pour une pièce de 5c., et ainsi de suite, si le propriétaire l'utilise convenablement, on lui permettra de continuer de s'en servir.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—EMMAGASINAGE ET FINANCEMENT DE LA RÉCOLTE DE 1955

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. M. Nicholson (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, le ministre du Commerce nous dirait-il si l'on a appelé son attention sur une dépêche de la *Presse canadienne* parue dans la *Gazette* de ce matin et selon laquelle la récolte de blé serait abondante dans l'Ouest du Canada ainsi que dans des pays comme l'Inde et la Turquie? Le ministre verrait-il à ce que nos cultivateurs obtiennent l'aide dont ils auront besoin, du point de vue de l'emmagasinage et du financement, jusqu'à ce qu'ils puissent vendre leur récolte de 1955?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Je pense qu'il est un peu tôt pour se féliciter de l'abondance de la récolte de blé dans l'Ouest, car il peut se produire bien des choses d'ici la moisson. Pour la première fois depuis des années, le producteur de l'Ouest dispose d'installations d'entreposage qui sont vides et attendent la présente récolte, et je ne pense pas que l'abondance de la récolte lui suscite des difficultés plus grandes que celles auxquelles il a fait face pour les quelques récoltes passées.

[L'hon. M. Pickersgill.]